



Monsieur Michel L' HOUR
Conservateur général du Patrimoine
Directeur du DRASSM
à
Monsieur Jérôme POLVERINI
Maire de Pianottoli-Caldarello
Mairie de Pianottoli-Caldarello
20131 – PIANOTTOLI CALDARELLO

001026

Marseille, le 06 juin 2016

Direction
générale
des Patrimoines
Sous-Direction
de l'archéologie

Département
des Recherches
Archéologiques
Subaquatiques et
Sous-Marines

Affaire suivie par

Franca CIBECCHINI

poste

04 91 14 0951

Références

OA1366

DRASSM

147 plage de l'Estaque
13016 Marseille
(France)

Tél. +33 (0)4 91 14 28 00

Fax + 33 (0)4 91 14 28 14

www.archeologie-sous-
marine.culture.fr

Objet : avis concernant la demande d'autorisation de régularisation et d'aménagement du port de plaisance de Pianottoli Caldarello.

Référence : demande d'avis et dossier de déclaration, ref. 000363, du 25 avril 2016 et compléments demandés par le Drassm, reçus par courriel le 02 juin 2016.

Monsieur le Maire,

Suite à votre transmission pour avis de la consultation administrative sur la demande d'autorisation de régularisation et d'aménagement du port de plaisance de Pianottoli Caldarello, je vous informe que je n'édicterai aucune prescription archéologique en application du Code du Patrimoine, Livre V, titre II relatif à l'archéologie préventive (Ordonnance 2004-178 du 20 février 2004) et au décret n° 2004-490 du 03 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur du Département des Recherches
Archéologiques Subaquatiques et Sous-marines



Michel L' HOUR